

—Exact. Mais je vais demander la remise à quinzaine.

—Pourquoi ?

—Je n'ai pas encore reçu mes honoraires...

—Oh ! alors !...

Il faut se protéger mutuellement, car il faut bien l'avouer, en France comme au Canada, le client est convaincu que l'avocat doit travailler pour rien.

A Paris, à Montréal, partout, la profession d'avocat n'est pas rose tous les jours, comme vous le voyez.

Et je n'ai pas tout dit, loin de là.

* * Tout en parlant d'avocats, je pense à un de nos concitoyens les plus estimés du barreau, M. George Kernick, qui, depuis 1837—vous lisez bien, 1837—c'est-à-dire depuis 63 ans, fidèle et intelligent fonctionnaire du Palais de justice, a vu se dérouler la carrière de plusieurs générations d'avocats.

M. Kernick semble être un défi porté à la vieillesse ; il n'y croit pas du reste et prouve qu'il a raison.

Chaque matin que Dieu nous donne, les citoyens de la rue Saint-Denis voient l'élégant député protonotaire cheminer d'un pas léger, rasé de frais, la moustache relevée, bien sanglé dans son complet, car il est très soigneux de sa personne, la bouche souriante, l'œil vif et gai, et se rendre au Palais, où, de mémoire d'homme, nul ne l'a devancé pour la ponctualité.

Toujours à son poste, il se met à la disposition des jeunes avocats embarrassés avec une bonhomie paternelle empreinte de courtoisie qu'on ne trouve pas souvent dans les bureaux d'administration. Connaissant le tarif à fond, nul mieux que lui ne sait dresser un mémoire de frais et les avocats le savent bien.

Malgré la responsabilité qui lui incombe, car il est la clef de vente des bureaux du protonotaire, Kernick est toujours tellement gai qu'il semble travailler en s'amusant, et on pourrait lui appliquer un bon mot qui fut dit à propos de Déjazet qui étonnait encore ses auditeurs, lors de la fameuse représentation qu'elle donna pour faire ses adieux au public.

—Mais, quel âge a-t-elle donc, en fin de compte ? demanda un vieux monsieur à son voisin de fauteuil d'orchestre.

—Bientôt vingt ans... pour la quatrième fois.

Et ce mot charmant s'appliquait bien à la gracieuse artiste qui alors avait justement l'âge de M. Kernick.

A l'occasion du soixante-dix-septième anniversaire de sa naissance, les juges et les membres du barreau lui ont présenté leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits.

LE MONDE ILLUSTRÉ offre ses vœux de bonne santé et de longue vie à ce chef incontesté des jeunes.

* * Nombre de nos compatriotes reviennent désenchantés des pays de l'or et pouvant raconter la misère qu'ils ont eue là-bas, alors qu'ils s'attendaient à trouver la fortune.

Au Cap Nome, il n'y a absolument rien à faire, c'est prouvé, et j'ai vu dernièrement un jeune qui, parti il y a un an plein de force et de santé, est revenu maigre, pâle, épuisé et dégoutté.

Toujours le pigeon de la fable !

Au Klondyke, les salaires diminuent en même temps que le nombre des bras augmente.

Il y cependant de l'or, beaucoup d'or, mais il faut avoir la chance de le trouver.

En fin de compte, la culture de nos champs vaut encore mieux que la poursuite de la chimère du Yukon.

LÉON LEDIEU.

L'HON. F.-G. MARCHAND

L'hon. Félix-Gabriel Marchand, député de Saint-Jean, premier ministre de la province de Québec, est né à Saint-Jean d'Iberville, le 9 janvier 1832.

Son père, Gabriel Marchand, avait épousé Mlle Mary McNiders, de Québec, où il résidait alors. En 1816 s'étant retiré des affaires, il vint se fixer sur un vaste domaine dans les environs de Saint-Jean, sur



L'HONORABLE F.-G. MARCHAND

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, DÉCÉDÉ

les bords de la rivière Richelieu, où il se livra à l'agriculture jusqu'à la fin de ses jours.

L'hon. M. Marchand fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, puis il voyagea en Europe pendant un certain temps, profitant de son séjour à Paris pour se livrer à l'étude de la littérature française. A son retour, il fit ses études de droit, et, en 1854, embrassa la profession de notaire, qu'il a toujours exercé depuis à Saint-Jean et à Montréal.

Héritier des goûts militaires de son père qui avait pris part à la défense du Canada pendant l'invasion américaine, M. Marchand de concert avec feu l'hon. C.-J. Laberge, se mit à la tête d'un mouvement pour former un bataillon de volontaires. En 1866, il était nommé lieutenant-colonel et commandant du 21^e bataillon d'infanterie légère du Richelieu. Pendant l'invasion féniennne de 1870, il fit du service actif à la tête d'une brigade composée de son bataillon et de quatre bataillons de la milice de Montréal.

M. Marchand entra dans la politique en 1867. Il fut élu député du comté de Saint-Jean, qu'il a toujours représenté depuis. Il eut à faire la lutte sept fois, et fut élu par acclamation trois fois. C'était le plus ancien député à la législature de Québec ; il y siégea sans interruption depuis 1867.

En 1878, il entra dans le gouvernement de sir Henri Joly de Lotbinière, en qualité de secrétaire de la Province. Un an après, il passa de ce département à celui des Terres de la Couronne.

Lors de l'avènement au pouvoir de feu l'hon. M. Mercier, il fut élu président de l'Assemblée législative.

En 1892, après, leur défaite, les libéraux, revenus dans l'opposition, le choisirent à l'unanimité comme leur chef, et, grâce au travail qu'il accomplit et à l'habileté qu'il déploya pendant les cinq années qui suivirent, le parti libéral, sous sa direction, remporta la victoire aux élections du 11 mai 1897. Appelé par le lieutenant-gouverneur à former un gouvernement, il s'acquitta de cette tâche sans difficulté. Dans la distribution des ministères, il garda pour lui-même celui des finances, devenant, par conséquent premier ministre et trésorier.

Malgré les occupations nombreuses que donnent toujours la politique ainsi que l'exercice d'une profession, l'hon. M. Marchand trouva moyen de consacrer ses loisirs à la littérature. Il a toujours eu des goûts très prononcés pour le journalisme. En 1860, il fonda

à Saint-Jean avec l'hon. C.-J. Laberge, le *Franco-Canadien*, journal qui paraît encore sous le nom de *Canada-Français*. Vers 1883, il devint rédacteur en chef du *Temps*, publié à Montréal, dans l'intérêt du parti libéral ; il n'a jamais cessé de collaborer de temps à autre aux différents journaux libéraux de notre province.

M. Marchand est l'auteur de plusieurs œuvres littéraires et dramatiques remarquables. Au nombre des plus importantes, il faut citer : *Fatenville*, *Erreur en attire un autre*, comédie en vers ; *le Lauréat*, opéra-comique, et plusieurs autres. Ces pièces ont reçu l'accueil le plus favorable ; *les Faux Brillants*, comédie en trois actes et en vers, a été même l'objet d'un éloge très-flatteur dans la *Revue du Monde Latin*, à Paris.

L'hon. M. Marchand était membre de la Société Royale du Canada. Le section française de cette société le choisit, en 1884, pour président ; depuis, en 1897, il fut élu président-général de cette société. Il a aussi été l'objet d'attentions toutes spéciales de la part du gouvernement français, qui lui a conféré les titres d'officier de la Légion d'honneur, et d'officier de l'Instruction publique.

L'on a souvent prétendu qu'il était presque impossible de posséder à un haut degré de perfection la connaissance de la langue française et celle de la langue anglaise. Si c'est là une règle générale, l'hon. M. Marchand y faisait une heureuse exception, car il était également versé dans la connaissance des deux langues qu'il parlait sans aucun accent étranger.

Notre Premier ministre est mort le 25 septembre dernier.

Je n'ai jamais senti le besoin de me taire quand j'ai admiré. Quoi de plus doux que l'admiration ? C'est de l'amour dans le ciel, de la tendresse élevée jusqu'au culte.—CHATEAUBRIAND.

J'ai lu quelque part cette pensée que je croyais être d'un sceptique, mais qui n'était peut-être que celle d'un observateur :

“ La reconnaissance n'existe que dans l'imagination des âmes bien nées qui ont la naïveté d'y croire.”